Ne bêtes fauves : « La Congrégation! la Congrégation! »

Car la Congrégation, ce sont les religieux, et ce sont encore ceux qui ont été religieux, et ce sont aussi ceux — chose burlesque — à qui l'on défend d'être religieux, et ce sont enfin ceux qui sont suspects de sympathie pour les religieux. La Congrégation, ce sera, quand il le faudra, tous ceux qu'on aura envie de proscrire.

Si le mouvement continue, en un mot, on créera, spécialement pour les catholiques, une incapacité juridique de recevoir des legs, parce qu'on les soupçonnera, *a priori*, de vouloir en faire un « mauvais » usage. Puis, cette brèche pratiquée dans l'antique droit de propriété, on déplacera les batteries pour passer méthodiquement à d'autres démolitions. En vérité, les socialistes peuvent se tourner les pouces. La grande spoliation universelle, sans qu'ils mettent le moin à la pâte, s'accomplira par morceaux.

DIÉGO.

LE BUREAU DÉFINITIF DU SÉNAT

On avait pensé que la réélection des quatre vice-présidents du bureau définitif du Sénat ne soulèverait aucune difficulté et que MM. Barbey, Poirrier, Peytral et Dessons seraient tous quatre réélus.

L'Union républicaine a maintenu M. Poirrier comme candidat du groupe à la vice-présidence du Sénat.

Le groupe s'est ensuite occupé d'une communication que lui avait faite la gauche démocratique demandant à poser la candidature de M. Beauefoy-Sibour pour l'un des trois sièges de questeur.

L'Union républicaine a décidé qu'elle maintenait les deux questeurs sortants appartenant à son groupe : MM. Cazot et Dumontier, et ajouté qu'il n'y avait pas lieu de délibérer sur toute autre candidature.

On sait que le troisième questeur est M. Gayot, qui, son groupe, la gauche républicaine, présente de nouveau.

Un nouveau groupe radical-socialiste

Nous avons dit que le groupe radical-socialiste avait donné mandat impératif à ses représentants à la délégation des groupes de gauche de réclamer un siège de vice-président et désigné M. Dubief comme candidat. La délégation ayant, sur l'injonction des socialistes, maintenu le Bureau sortant, le groupe persista dans sa première décision. M. Dubief fut candidat et obtint 259 voix, *sans être*.

Un certain nombre de radicaux-socialistes mécontents de l'attitude de leur groupe, ont adressé à leur président, M. Bienvenu-Martin, la lettre suivante :

Monsieur le président,

Le résultat de l'élection des quatre vice-présidents de la Chambre, résultat qui est la conséquence de la décision prise par le groupe radical-socialiste d'opposer, quand même et malgré la décision du Comité des gauches une candidature à celle des vice-présidents sortants, nous apparaît comme une première atteinte portée à cette discipline de « bloc », qui a fait jusqu'à ce jour la force de la majorité.

Le groupe radical-socialiste a assumé par cette décision une responsabilité que les événements font lourdement peser sur lui et qua nous ne voulons pas partager.

Nous ne saurions nous associer plus longtemps à une politique qui semble s'orienter vers la dénonciation du pacte qui nous lie au groupe qui a toutes nos sympathies, et dont la programme est le plus rapproché du nôtre.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de vous adresser ma démission.

Reynaldy, Chauveau, Paul Vigné, Albert Tourmier, Villejean, Maujan, Pelissier, Ferdinand Buisson, Gouzy, Andrieu, Tournel, Baudon, Dechimbert, Dervaux, [illegible], Levraud, Debarnay, Bourrat, [illegible], Chamerlat, Massé, Chambige, Fernand Schœlcher, Pams, Pelissier, Dervaux-Martin, Sangras, P. Meriou, [illegible], Judet, Guingand, Coulombel, Raymond Leygue, Saudeau, Brodard, Albert Serraut, Dasque, Arboulin, Sazière, Figuet, Lesage, Delmas, Perrin, Emile Dubois, Loup, Viron, Noguier, Thierry-Carez.

On remarquera que parmi les signataires de cette lettre figure M. Bienvenu-Martin, qui, comme membre du groupe, a adressé sa démission à M. Bienvenu-Martin, président de ce même groupe.

Ces dissidents se réuniront aujourd'hui à la Chambre pour constituer un nouveau groupement.

Nous pouvons presque indiquer que ce groupement gardera le nom de radical-socialiste, car M. Dubief avait déjà l'intention de fonder le groupe de « l'Union radicale ». Les promoteurs de ce nouveau groupe sont MM. Charles Dos, Hubbard, Astier, Klotz, etc...

Comme on le voit, la discorde règne au camp d'Agramant.

ÉLECTION DE REMIREMONT

D'un vigoureux article du *Réveil catholique* des Vosges, nous extrayons les passages suivants qui disent bien l'état des esprits et les chances des candidats :

L'*Action libérale*, le *Libéral de l'Est*, le *Réveil catholique*, tous les trois républicains de la première ou de la deuxième heure, nous marchons carrément pour M. Flayelle contre le candidat du « bloc ».

Vous autres, sectaires, vous faites l'union jacobine autour de M. Doublemortiers.

Nous autres, libéraux, nous faisons l'union libérale sur le nom de M. Flayelle...

Trouvera-t-on jamais un gouvernement de persécution, de tyrannie et de gaspillage, pour travailler à le rendre détestable, comme le ministère et la « bloc » que nous subissons ?

Et ce ministère, M. Doublemortiers l'approuve et M. Flayelle la condamne!

Qui dit République dit liberté, égalité, fraternité; c'est même son plus beau titre à la confiance du peuple français.

Dites-moi à présent ce que sont devenus ces trois mots et surtout ces trois choses, après les proscriptions, les guerres civiles et la délation déchaînées en France par le « bloc » ?

Et c'est ce « bloc » que défend M. Doublemortiers et que combat M. Flayelle....

M. Flayelle se proclame libéral, et il nous donne pour garantie de sa sincérité, outre ses convictions religieuses et ses sentiments patriotiques, un passé méritant, un nom aimé de vous, et sa lutte ardente contre un ministère ennemi de toutes les libertés.

M. Doublemortiers, lui, nous donne pour toute garantie de son libéralisme (!), la promesse d'aller siéger à la gauche maçonnique et socialiste. C'est un peu mince!

Le gouvernement l'a marqué de son estampille de ministériel. Ses propres amis le trouvent pas à son libéralisme; nous ne saurions être plus crédules qu'eux.

Donc, entre les deux candidats, pas d'hésitation possible pour un républicain.

—o—

M. Jean-Claude Parisot, agriculteur, maire de Dogneville, vient de faire un déclaration de candidature à l'élection de Remiremont.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD

M. Emile Scrive a adressé la lettre de remerciements suivante aux délégués sénatoriaux :

Messieurs,

C'est du plus profond du cœur que je remercie la masse imposante des électeurs dont l'admirable et intelligente fidélité aux deux premiers tours de scrutin, et dont la merveilleuse discipline au troisième tour, ont permis d'infliger au gouvernement une sanglante défaite et d'affirmer en même temps les droits du parti libéral.

Pour combattre ma candidature, on disait que les autres n'étaient point capables de faire pour le candidat libéral ce que les libéraux pouvaient faire pour le candidat des autres. Cette critique a pu m'affaiblir dans la lutte, elle reste votre titre de gloire après la bataille.

L'honneur d'avoir été le représentant de si braves gens demeurera l'un des meilleurs souvenirs de ma vie. Mais, en vous quittant, vous me permettrez d'ajouter ce mot :

Si vous voulez vivre pour votre parti et surtout pour la France, qui a besoin des affirmations libérales, restez fermement unis sous votre drapeau. Vous êtes la grande force d'opposition de présent et vous avez le devoir de ne point laisser périr la grande réserve de l'avenir.

De son côté, M. Chotteloyn remercie en ces termes :

Messieurs les délégués,

La victoire que nous avons remportée dimanche a ce double caractère de renfermer une affirmation de votre attachement aux institutions républicaines, et la manifestation de votre volonté inflexible de ramener dans le parti républicain l'esprit de liberté, de tolérance et de conciliation.

Je remercie les électeurs fidèles du premier et deuxième tour. Répondant à un premier appel du Comité républicain progressiste, ils ont montré une solidité et une discipline inébranlables.

Ma reconnaissance est acquise aux délégués qui, ce troisième tour, faisant abnégation de leurs préférences, se sont inspirés uniquement de l'intérêt supérieur du pays.

La victoire est due à leur discipline et au désintéressement, de mon concurrent, l'honorable M. Scrive, qui a courageusement donné l'exemple de ralliement.

Vous pouvez compter sur mon dévouement pour défendre avec les principes d'ordre et de liberté, les intérêts de l'agriculture et de l'industrie.

L'ABBÉ DELSOR

L'EXPULSÉ DE M. COMBES

Un Alsacien, ami intime de l'abbé Delsor et très étroitement mêlé à ses luttes, nous fait l'honneur de nous adresser la correspondance suivante :

Strasbourg, 12 janvier.

Le grand événement de la semaine, c'est naturellement l'expulsion de M. le curé Delsor, député au Reichstag pour la circonscription d'Erstein-Molsheim. L'on discute ici pour savoir si ce nouveau méfait du gouvernement Combes est plus bête que méchant ou plus méchant que bête, et probablement ceux-là ont-ils raison qui pensent qu'il mérite les deux qualificatifs à la fois, et cela au dernier superlatif. M. le curé Delsor est incontestablement un des hommes les plus en vue de l'Alsace-Lorraine, et son expulsion a été comme un souffflet sur la joue de tout le pays, qui en gémit pendant que l'Allemagne en jubile.

M. L'ABBÉ DELSOR
député d'Alsace-Lorraine

Né à Strasbourg en 1847, M. l'abbé Delsor a été ordonné prêtre en 1870, au bruit du canon qui grondait déjà autour des murs de sa ville natale; et il assista, tout jeune prêtre, aux horreurs du bombardement, consacrant les premières de son sacerdoce aux blessés et aux mourants de la garnison et de la population assiégée.

Successivement professeur au Petit Séminaire de Strasbourg, puis précepteur dans la famille de Saint-Chamont, à Nantes, vicaire à Colmar, curé de Wahlenheim et de Nordheim, il se trouve en ce moment à la tête de la paroisse de Marlenheim.

Remarquablement doué à tous égards et d'une puissance de travail peu commune, ses occupations strictement professionnelles du curé ne l'ont jamais empêché de prendre une part très active à la vie publique en Alsace-Lorraine, d'abord comme journaliste et depuis quelques années comme député au Reichstag. C'est ainsi qu'il dirigea la *Revue catholique d'Alsace*, où chaque mois, de sa plume alerte, incisive et toujours irréprochablement élégante, il fait cette revue politique du mois si goûtée de ses lecteurs; et c'est ainsi aussi qu'il y a quelques années, il fonda à Strasbourg un journal quotidien, le *Volksbote*, un des organes indépendants les plus estimés en Alsace-Lorraine. C'est en 1898 qu'il a été, pour la première fois, élu député au Reichstag dans la circonscription, non pas de Haguenau, comme l'ont écrit plusieurs journaux français, mais d'Erstein-Molsheim, qui, par une brillante majorité, lui a renouvelé son mandat aux dernières élections de 1903.

Les journaux français l'ont, ces derniers jours, généralement appelé député protestataire. Ce qualificatif n'est pas exact, et mieux voudrait l'appeler député indépendant. La protestation, en effet, telle qu'on l'entendait immédiatement après l'annexion, n'a plus de raison d'être aujourd'hui, et nos députés du groupe alsacien-lorrain ont mieux à faire que de protester contre un état de choses auquel ils ne peuvent rien changer. Au reste, la sotte politique du gouvernement français actuel semble avoir à dessein de leur enlever presque jusqu'au désir de rien changer. Ils se sont donc résolument placés sur le terrain des faits accomplis et ils sont entrés dans la maison pour la rendre habitable, même pour des Alsaciens-Lorrains, donnant ainsi aux catholiques français l'exemple de ce qu'ils devraient faire pour assainir leur République.

En attendant que cette opération si nécessaire s'achève grâce au courage, à la discipline et à la persévérance de beaucoup, on a été heureux en Alsace que, à l'exception naturellement du « bloc », toute la presse honnête, sans distinction de partie, ait bondi en apprenant l'insulte qu'on la personne de M. l'abbé Delsor le gouvernement Combes a faite à toute l'Alsace-Lorraine.

La *Oberelsässische Landesszeitung* donne ce commentaire :

Si l'horreur et le dégoût que soulèvent en nous les agissements du gouvernement français pouvaient encore être augmentés, ils auraient atteint leur dernière limite à la suite de ces deux mesures aussi impuissantes que ridicules qui frappent d'anciens compatriotes. De pareilles choses ont leur bon côté. Elles doivent nécessairement secouer ainsi parmi nous les jeunes éléments qui, jusqu'à présent, restaient inactifs à bouder dans leur coin et les amener à prendre part à la tâche politique actuelle et à se frayer un chemin à l'aide du nouvel état de choses. Certes, chez nous, on peut encore mieux vivre et mieux travailler.

La *Lothringer Volksstimme* :

S'il existe vraiment en Alsace-Lorraine quelqu'un qui dispose d'un dernier reste de sentiments protestataires, les événements qui se déroulent depuis quelques années en France sont faits pour relever à la France d'aujourd'hui presque toutes les sympathies.

Le *Volksblatt*, de Bâle :

Le régime du Kulturkampf français s'entend à détruire dans le cœur des Alsaciens les dernières traces du vieil attachement à la France. Il fait plus pour la germanisation de l'Alsace-Lorraine que ne sut jamais faire aucun gouvernement allemand.

Quand les journaux de l'empire parlent de l'abbé Delsor, ils ne le désignent pas autrement que par ce mot caractéristique : *französischer Kopf*, ce qui, en bon français, signifie tête de Français. Les calomnies de M. Combes et de ses amis ne parviendront pas à dénaturer cette belle figure d'*Alsacien*, ce député d'Alsace expulsé, à la grande joie de l'unanimité de la presse d'outre-Rhin, qui félicite chaleureusement M. Combes d'avoir, suivant l'expression même de la *Gazette de Cologne*, « ratifié, le 7 janvier 1904, le traité de Francfort. »

SIMILITUDE DE NOMS

Quelques amis nous demandent si M. de Saint-Rémy, rédacteur en chef du journal le *Monarchie nationale*, est le lieutenant-colonel de Saint-Rémy qui sacrifia si noblement une carrière qu'il aimait passionnément à l'affirmation de sa foi de catholique.

Nous sommes en mesure de dire qu'il y a seulement similitude de noms, il n'y a pas similitude de personnes. Il n'existe aucun lien de parenté entre le rédacteur en chef de la *Monarchie nationale* et le lieutenant-colonel de Saint-Rémy, qui ne se connaissent même pas. De plus, le lieutenant-colonel n'a jamais écrit d'articles dans un journal.

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

800 pères et mères de famille des 2e et 4e cantons de Rouen, réunis salle Bellefonds, protestent contre le projet de loi enlevant aux Congrégations autorisées la liberté d'enseigner. Ils s'engagent à en poursuivre le rejet et à défendre énergiquement leur droit de confier leurs enfants aux maîtres de leur choix.

Saisie d'un patronage

On écrit d'Olonne au *Publicateur de la Vendée* :

Il paraît que notre bureau de bienfaisance ne peut pas faire la charité avec son argent et avec l'argent de ses membres, il faut qu'il prenne l'argent des autres.

Le bureau de bienfaisance, dirigé par M. Naujaou et M. Valère Mathé a réclamé 50 francs à M. l'abbé Bourry, vicaire, pour une modeste représentation qu'il avait donnée au patronage. M. Bourry a refusé de se laisser ainsi dépouiller. La prochaine fois on lui enrait sans doute demandé 600 francs.

On s'est alors décidé, tout simplement, à saisir le patronage.

Aux Sables, quand il s'est agi de briser les portes de couvent des Rédemptoristes, pas un ouvrier ne s'est trouvé pour accepter cette besogne. Le sieur Chanvet, lui, à Olonne, n'a pas hésité à briser les serrures du patronage pour que la bande du maire et des autres y pénètrent.

Tout le monde du bourg était en émoi et l'indignation était générale.

La saisie alors a été faite de quelques malheureux bancs et de quelques pauvres chaises, une dizaine en tout, sur laquelle veillera le garde-champêtre pour les empêcher de s'envoler avant la vente, fixée au dimanche 17 janvier.

UNE PROTESTATION DU COMMERCE

La Fédération parisienne des groupes commerciaux (employés et ouvriers), communique aux journaux la délibération suivante de son Comité directeur :

Le Comité directeur de la Fédération parisienne des groupes commerciaux (employés et ouvriers), réuni au siège social, 65, rue Vieuvillers, le 12 janvier, proteste contre les paroles tendancieuses prononcées en nom du commerce en général, hier, 11 janvier, au banquet du Grand-Hôtel.

Déclare, au nom de ses 100 000 adhérents, que depuis longtemps, malgré les promesses réitérées des politiciens, ils n'ont pu obtenir les moindres réformes économiques et sociales; il constate, au contraire, que les pouvoirs publics continuent d'assister impassibles à l'écrasement des classes prolétariennes, en favorisant l'accaparement au profit de quelques uns.

Il déclare, en outre, que le petit commerce parisien n'a rien et ne peut rien avoir de commun avec le Comité soi-disant républicain du commerce et de l'industrie, qui ne représente que quelques gros négociants décorés et satisfaits; et il affirme son attachement à la République.

Le président : BESSIN.

BANQUET DE LA « PATRIE FRANÇAISE »

Le déjeuner mensuel de la « Patrie française » a eu lieu aujourd'hui, à 1 heure, au restaurant Ledoyen. 150 personnes environ assistaient à ce déjeuner.

M. Jules Lemaître présidait, ayant à ses côtés le général Mercier, MM. François Coppée, Poirier de Narçay, Barillier, Tournade, colonel Ferry, colonel Fleur, Léon Daudet, lieutenant-colonel Rousset, Duval-Arnould, Boni de Castellane, Syveton, Dansset, Charles Danielou, Fuchs-Gretl, Gall, de l'Hermitte, Brisac, Journelin, docteur Gachet, Gauthier de Clagny, Léon Bailby, Emile Massard, etc., etc.

MM. Henri Rochefort et Edouard Drumont, légèrement grippés, s'étaient fait excuser. M. Gaston Méry représentait M. Drumont.

Après un toast porté par M. Jules Lemaître, M. François Coppée a donné lecture d'une ballade, due à sa plume, sur l'affaire Delsor, et qui se termine par ce refrain :

Travaillons pour le roi de Prusse!

(*Patrie.*)

SOLDATS ATTAQUÉS

Lorient, 13 janvier. — Un groupe de révolutionnaires a attaqué cette nuit, rue Saint-Pierre, deux artilleurs coloniaux qui rentraient de permission. Malgré le nombre, nos soldats tinrent vaillamment tête à leurs lâches agresseurs. Mais dans la bagarre, le canonnier Louis Craignic a été sérieusement blessé à la tête. L'arrivée de la police eut la bon de faire fuir les antimilitaristes. Craignic a été conduit à l'ambulance maritime dans un état grave.

Le drapeau insulté

Montargis, 13 janvier. — Au moment où le drapeau du 83e d'infanterie passait faubourg du Lyon, un voyou, nommé Joseph Marchand, proféra des injures ignobles. Il a été immédiatement arrêté.

LES SOUVERAINS

Le Tsar à Rome

Rome. — La *Tribuna* vient de recevoir de son correspondant à Saint-Pétersbourg un télégramme confirmant la nouvelle qui avait été donnée de la venue du Tsar à Rome dans le courant de cette année; les événements d'Extrême-Orient empêchent sans de fixer une date précise.

L'impératrice douairière de Russie

Saint-Pétersbourg. — L'impératrice-douairière de Russie souffre depuis quelques jours de l'influenza. Son état inspire de vives inquiétudes, vu le grand âge de la malade.

La presse allemande et l'expulsion

Nous citions, hier, des commentaires de journaux allemands sur l'expulsion du député alsacien-lorrain. Ils étaient suggestifs. Voici maintenant un écho de là-bas, des provinces annexées :

Le *Journal de Colmar* dit :

Décidément, le ministère Combes va bien. Il semble s'appliquer à rendre le régime républicain de la France très populaire en Alsace-Lorraine.

LETTRE D'AUTRICHE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Vienne, le 11 janvier.

L'assassinat du député Eremits — Le jeu en Hongrie — Déclaration de M. Nordau — Mgr Kohn — Bruits de crise en Hongrie

M. Eremits, député de Gros-Elkinde, dans le Hongrie du Sud, a été assassiné par deux cultivateurs, ainsi qu'on le sait déjà par les dépêches.

Les meurtriers, les frères Sibul, le savaient au Palais de Justice; ils l'ont attendu le matin sur la place, armés l'un d'un revolver, l'autre d'une tige de fer. Chacun d'eux faisant usage de son arme, le député a bientôt succombé. Il est resté mort sur place, la tête complètement fracassée. Les frères Sibul ont été arrêtés immédiatement. Pris au flagrant délit, ils ont dû se contenter de nier la préméditation; encore n'ont-ils essayé que quelques instants, et ils n'ont pas tardé à déclarer qu'ils avaient, en effet, conçu leur crime depuis longtemps, que loin d'en avoir de remords, ils se flattaient d'avoir rendu service à bien des gens en supprimant un bandit aussi malfaisant.

La vérité est que M. Eremits était un des hommes les plus mal famés du pays. Enfant de cette région qui est habitée par des Serbes, il avait renié sa nationalité pour passer au parti magyar, trahison qui lui avait attiré le mépris public. Directeur d'une caisse de prêts, et épargnes, il se livrait aux trafics les plus douteux. Il avait enlevé aux frères Sibul une jolie fortune de 40 000 florins, et cet acte lui avait valu deux ans de prison. Mais le jugement fut annulé en appel. Du reste, il gagna tous les autres procès intentés par ses victimes. Un renégat passé au parti magyar jouit d'une sorte d'impunité : on la couvre. Celui-là fut même élu député par le fonctionnarisme magyar qui compte beaucoup plus dans une élection que l'électeur lui-même.

Ce drame sauvage est un petit épisode de la vie publique hongroise : on y voit le personnel parlementaire, la magistrature, l'impunité assurée aux hommes du gouvernement, et les nationalités réduites au désespoir allant jusqu'au crime.

—o—

Il y a juste deux ans, on fit grand bruit d'une partie de cartes entre un comte Potocki et un cavalier hongrois, M. de Szemare, qui gagna deux millions en une soirée. Cet événement scandaleux donna lieu à de nombreuses protestations contre la pratique du jeu d'argent. Mais il paraît que ce funeste exemple et les discours qui l'ont suivi n'ont guère amélioré les mœurs. En effet, un député hongrois, M. Sacsellary, a gagné, en deux fois, 300 000 couronnes au fils d'un grand propriétaire, M. Dengiersky.

Le jeune homme ne pouvant pas payer, le député a fait savoir qu'il accepterait le payement par fractions de 60 000 couronnes par an. Là-dessus, la famille du perdant a produit un certificat médical attestant que le jeune homme est irresponsable et qu'il a été en traitement dans une maison de santé des environs de Vienne. Mais le député a fait vérifier qu'il n'avait été en traitement qu'après la partie. Puis des témoins ont certifié qu'on avait joué correctement, que le perdant n'était pas ivre, qu'il était parfaitement maître de lui-même. Un jury d'honneur s'est réuni et il a décidé qu'il ne déciderait rien, que le perdant savait lui même ce qu'il avait à faire. M. Sacsellary a alors parlé de provoquer le jeune Dungiersky. Enfin, on va recourir à l'autorité suprême en matière d'honneur, c'est-à-dire aux clubs, qui vont se prononcer.

Bref, on n'a jamais parlé d'honneur (?) autant qu'en cette affaire qui met en mouvement des quantités de personnages appelés *dilettanti sportsmen*, spécialistes par excellence en matière d'honneur, puisqu'ils sont familiers des champs de course et des réduits où l'on joue, qui sont en effet les endroits où l'honneur épanouit ses fleurs les plus fines.

—o—

M. Max Nordau publie dans le *Welt*, moniteur officiel du sionisme, la déclaration suivante :

« Durant ces derniers temps, il a paru dans les journaux de Paris des douzaines d'interviews avec moi, qui ont été reproduites littéralement ou par extraits dans les journaux du dehors. Je déclare que toutes ces interviews ont été inventées à plaisir et que leurs auteurs ne m'ont jamais vu, ne m'ont jamais parlé; que les autres, soit par défaut de compréhension, soit par perfidie, dénaturant gravement mes paroles, les transforment souvent en leur contraire, les rendent avec force adjonctions et que même les seules qui soient écrites de bonne foi, celles du *Temps* et du *Matin*, m'attribuent des choses que je n'ai jamais dites.

» Je compte qu'aucun homme convenable ne me rendra responsable de ce que je n'ai jamais dit, ou dit ainsi. »

M. Max Nordau est un homme circonspect : les divergences d'opinion dans le sionisme se corrigent à coups de revolver; il se préoccupe donc avec raison de l'interprétation de ses paroles : il redoute les malentendus dont il a éprouvé les inconvénients; il tient à se disculper aux yeux de tous les « gens convenables » susceptibles de posséder un revolver. M. Nordau se dit philosophe : il paraîtrait donc que s'il est parvenu aux sommets de la sagesse, il sait pourtant s'en rappeler le commencement.

—o—

Suivant des informations provenant de Rome et d'Olmutz, le Saint-Siège a dès à présent donné une solution définitive à l'affaire de Mgr Kohn, prince-archevêque d'Olmutz. Le prélat aurait été invité par Pie X à résigner sa dignité, afin que son départ rendît la paix à l'archidiocèse. La décision de Souveraine Pontife sera notifiée, dit-on, et peut-être suivie d'effet avant la fin de ce mois. Il ne reste plus qu'à attendre la confirmation de cette nouvelle qui est au moins très vraisemblable.

Mgr Kohn fut élevé au siège d'Olmutz en 1892. Sa nomination fut mal accueillie du clergé et du monde catholique; mais la presse libérale en félicita chaleureusement le ministère des Cultes à cause de l'origine juive du titulaire. On n'a jamais reproché depuis lors à Mgr Kohn la moindre faute contre la foi, ni contre la dignité de la vie ecclésiastique. Mais il a paru que les préoccupations matérielles tenaient trop de place dans son esprit. Les petits délits contre la propriété, tolérés paternellement par ses prédécesseurs, furent réprimés sans pitié sous son administration.

La population s'émut; le clergé, qui souffrait cruellement de cet état de choses, fut unanime à prendre parti pour elle. La situation devint si délicate qu'à l'époque des visites pastorales les curés en étaient réduits à haranguer leurs paroissiens pour empêcher les manifestations hostiles. Mgr Kohn, en un mot, eut sans aucun doute la meilleure volonté de remplir dignement sa mission, mais un instinct plus fort que lui l'empêcha d'en comprendre le sens. Il fut dur.

L'âme sacerdotale de Pie X s'en est émue : d'où la solution que l'on assure avoir été adoptée.

—o—

On croit que le comte Tisza ne pourra pas se maintenir à son poste. Il avait promis d'obtenir de la Chambre le vote de la loi militaire avant le 1er janvier; de la sorte, on aurait pu convoquer les conscrits pour les Conseils de revision dès le mois de janvier et les appeler rapidement sous les drapeaux où ils devraient être depuis sept semaines. Or, l'obstruction dure encore. Pas de loi militaire, par conséquent pas de recrues avant trois, quatre mois, sinon plus. Les chefs de l'armée s'impatientent, d'autant plus que les soldats s'impatientent aussi. On l'a vu par la petite sédition militaire de Bilek. La retraite du comte Tisza causera de nouveaux ennuis au monarque. A cela près, elle ne sera pas la pire événement de l'année : on peut s'en consoler d'avance.

GERBES de VÉRITÉS

LE PLUS BEL ÉLOGE DE LA MÉDECINE

La Sainte Ecriture renferme le plus bel éloge qui ait jamais été fait de la science de la médecine et des médecins dignes de leur profession. Voici ce qu'elle dit dans le livre de l'*Ecclésiastique*, ch. XXXVIII :

« Mon fils, honorez le médecin à cause du besoin où vous êtes, car c'est le Très-Haut qui l'a créé.

» Toute médecine vient de Dieu et elle recevra les présents du Roi.

» La science du médecin l'élèvera en honneur et il sera loué devant les puissants.

» C'est le Très-Haut qui a créé sur la terre tout ce qui guérit, et l'homme sage n'en aura pas d'éloignement. Un peu de bois n'a-t-il pas adouci l'eau qui était amère. (*Exode*, XV, 25.)

» Dieu a fait connaître aux hommes la vertu des plantes; le Très-Haut leur en a donné la connaissance, afin qu'ils l'honorent dans ses merveilles. Il s'en sert pour apaiser les douleurs et les guérit ».

Nos amis défunts

M. Benjamin Dubois, ancien professeur aux sourds-muets, à Paris, à 83 ans. — M. Jules Champy, à Paris. — Mme Vve Stanislas Prioux, née Besançon, à Paris, le 10 janvier, à 79 ans. — Mlle Céline Boisseau, à Paris, le 10 janvier, à 56 ans. — Fr. Jean Berchmans, religieux convers cistercien, à Godewaersvelde (Nord), le 9 janvier, à 68 ans. — M. Casimir Colas, à Pussay, 81 ans, il était père de M. l'abbé Colas, curé de Soisy-sous-Etiolles. — M. l'abbé René Roullier, aumônier des Dominicaines, à Chaudron (Maine-et-Loire).

SOUS CŒUR SE MAGIE, SOYEZ MES SOLUTI
(*Bon jours d'indépendance*)

Peine et consolations

On nous écrit d'une petite ville du Cantal :

Quand Mlle F... est arrivée ici il y a deux ans, en répandait 25 *Croix* quotidiennes; elle est allée à domicile pour recruter des abonnements, et est arrivée à en trouver 45 nouveaux. Depuis ce temps, cette demoiselle, qui pourrait vivre tranquillement, s'est faite porteuse de la *Croix*; depuis deux ans, chaque matin, elle parcourt la ville : cela lui donne de la peine, mais aussi combien de consolations! Elle approcha ainsi des ouvriers qui, comprenant le sacrifice qu'elle fait chaque jour pour eux, lui montrent beaucoup de reconnaissance. Le bon Dieu vous bénira, lui dit-on, et on ne sait comment la remercier. Aussi voudrait-elle pouvoir faire encore davantage, car, dit-elle, il n'y a qu'à essayer pour réussir.

FLEURS DES LANDES

par MAXIME DU HOIRS

Un vol. in-8° de 204 pages, avec de nombreuses illustrations. Broché, 1 fr. 50; port, 0 fr. 65. Paris, 5, rue Bayard.

On lit dans le *Polybiblion* :

Les Fleurs des Landes sont un recueil de légendes, basées pour la plupart sur des faits réels; l'esprit en est pieux, le style poétique et la forme assez simple pour que ça volume trouva sa place dans les familles d'ouvriers et aussi dans les écoles chrétiennes.

VIENT DE PARAITRE

LA FILLE DE FRANTAL

par Mme CRÉSON DE LA BRUYÈRE

Un vol. petit in-4° de 232 pages. Prix : 1 fr. 50; port, 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIe.

Mme Chéron de la Bruyère nous offre aujourd'hui la suite de *L'Epi* et *l'Abeyon*, qu'elle nous donnait le mois dernier. Le public fera le même accueil aux deux volumes. Plus d'une lectrice se laissera émouvoir par l'affection pure qu'inspire à Albau Valfréda la fille charmante de l'écrivain défunt Frantal. Autour de cette sympathie s'enroulent, comme sur un délicieux ruban, des scènes infiniment gracieuses de la vie de famille.

LA « CROIX ILLUSTRÉE »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 17 JANVIER

Le démon du Vieldt, roman traduit de l'anglais par GEORGES ART, avec 2 illustrations de TOFANI. — Poignée d'histoires. — Malgré tout, nouvelle de EDMOND COZ. — A l'atelier : Millard et Millon, nouvelle de GEORGES ART. — Différents budgets, croquis humoristiques, par HENRIOT. — Travaux de femmes, par Mme MARGUERITE DE SAINT-GENÈS. — Jeux d'esprit, par FÉLIX JEAN. — Dans le Jardin des Tuileries contraste, tableau de JOSÉ VILLEGAS.

Informations du soir

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

DANS LES COULOIRS

Les couloirs présentent une certaine animation. En dépit du proverbe, les loups se mangent entre eux : la paix est loin d'être faite entre radicaux-socialistes. Une réunion du groupe a eu lieu à 3 heures; elle sera certainement dénuée de cordialité.

L'interpellation sur l'expulsion de M. l'abbé Delsor fait également le sujet des conversations. Beaucoup de ministériels expriment le regret que M. Combes n'ait pas déplacé le préfet de Meurthe-et-Moselle.

M. Ribot prendra la parole au nom du groupe progressiste : on parle également de l'intervention de MM. Dariac et Chapuis, députés radicaux, l'un du Jura, l'autre de Meurthe-et-Moselle.

Quelques fidèles candidatures de M. Combes seraient partisans d'une interpellation sur la politique générale à laquelle seraient jointes les interpellations sur l'expulsion du député alsacien-lorrain.

Le président du Conseil pourrait ainsi s'esquiver par la tangente, et la majorité voter un vague ordre du jour approuvant les déclarations ministérielles.

L'OPINION DE M. DOUMER

Interrogé dans les couloirs sur la scission du groupe radical-socialiste, M. Doumer a répondu en souriant :

« C'est, peut-être, l'histoire qui recommence. Dans la législature de 1885, les groupes, pendant deux années, furent tout-puissants. Puis on secoua cette tyrannie. On accusa les groupes d'être les « pelés, les galeux d'où venait tout le mal ».

» Il n'y eut bientôt plus que des sauvages, jusqu'au jour où ceux-ci, à leur tour, se groupèrent et firent une élection présidentielle. »

Et M. Doumer de répéter avec un sourire d'une introduisible raillerie : « C'est peut-être l'histoire qui recommence. »

LE NOUVEAU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Les radicaux-socialistes démissionnaires, renforcés d'une quinzaine de nouveaux membres, se sont réunis et ont signé le manifeste suivant :

« Les députés radicaux-socialistes soussignés décidés à maintenir l'union de plus en plus étroite avec tous les groupes de la majorité » :

Pénétrés de la nécessité d'un accord loyal avec le groupe socialiste dont le concours n'a jamais fait défaut à la politique du « bloc »;

Résolus à poursuivre la réalisation du programme radical socialiste et à soutenir énergiquement l'œuvre de défense laïque, l'action démocratique du gouvernement.

Se sont réunis et constitués en un groupe qui prend le titre de *gauche radicale-socialiste*. »

M. Bienvenu-Martin, président démissionnaire du groupe radical-socialiste, a été proclamé président à l'unanimité.

L'ancien groupe radical-socialiste comprend encore une quarantaine de membres.

LA SCISSION RADICALE-SOCIALISTE

M. Maujan, président du Comité radical et radical-socialiste de la rue Tiquetonne, traduisait ainsi sa pensée sur la scission radicale socialiste :

— Les radicaux socialistes démissionnaires — dont je suis — qui ont formé la gauche radicale-socialiste sont tous ministériels.

Ceux qui restent pourront s'appeler la « droite radicale-socialiste », car ils pactisent en secret avec l'opposition. Ce sont des anti-ministériels honteux. Il était bon que l'équivoque se fît, que les traîtres fussent démasqués.

Comme on le voit par cette déclaration, la pacification est loin d'être faite.

M. Rousset ajoutait :

— La constitution de nouveau groupe et son manifeste prouvent que nous sommes à l'extrême-gauche 250 irréductibles.

Un ministère de concentration est donc impossible. A moins que ce ministère ne consente à gouverner avec le concours de la moitié de l'opposition, c'est-à-dire avec tous les progressistes et l'*Action libérale*.

L'ancien groupe radical-socialiste a choisi comme président M. Trouin, député d'Oran, en remplacement de M. Bienvenu-Martin, passé dans l'autre camp.

LA COMMISSION DU TRAVAIL

La Commission du travail a entendu le rapport de M. Bouveri sur la proposition de M. Jules Coutant ayant pour but de supprimer les économats et d'interdire aux employeurs de vendre à leurs ouvriers et employés des denrées et marchandises de toutes sortes.

La Commission s'est prononcée en faveur de la suppression des économats.

Elle a décidé également la suppression des cantines; elle a chargé une sous-Commission de préparer un texte dans ce sens.

La Commission s'est ensuite occupée de la proposition de M. Millerand sur le règlement amiable des différends relatifs aux conditions du travail.

M. Colliard, rapporteur, a défendu le projet de M. Millerand auquel il ne propose que quelques légères modifications.

La Commission a décidé d'entendre M. Millerand avant de passer à la discussion des articles.

LA PERTE DE LA « VIENNE »

M. Pelletan sera à décider s'il y a lieu ou non pour le *Galilée* de poursuivre sa mission au dirigeant ses investigations sur d'autres points de l'Atlantique.

Mais on ne peut se dissimuler qu'il ne reste plus que bien peu d'espoir de retrouver le transport perdu et son malheureux équipage.

L'INSURRECTION MACÉDONIENNE

Salonique, 13 janvier. — Une rencontre a eu lieu hier entre des insurgés et des troupes aux environs de Yenidjé-i-Vardar.

La bande a été dispersée et a abandonné des fusils et des bombes de dynamite.

Le combat a duré trois heures.

Hilmi pacha arrivera demain à Salonique.

Par suite d'un ordre venu de Constantinople des renforts sont envoyés sur la frontière de Bulgarie.

Le bruit court à Uskub que les insurgés paraient détruit par la dynamite les dépôts militaires de Kavlova.

Constantinople, 13 janvier. — La Porte a remis aux ambassadeurs d'Autriche et de Russie une note confirmant l'entente complète sur tous les points du programme de contrôle des réformes et accordant l'amnistie générale.

Toutefois, la note insiste sur l'action des deux pu